



04.5150

Fragestunde.**Frage Gysin Remo.****Freihandelsabkommen
mit Südafrika****Heure des questions.****Question Gysin Remo.****Accord de libre-échange
avec l'Afrique du Sud**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 14.06.04

Deiss Joseph, président de la Confédération: Les partenaires avec lesquels les pays de l'AELE sont actuellement en négociation pour conclure un accord de libre-échange sont la Tunisie, l'Egypte, le Canada et l'Union douanière de l'Afrique australe, c'est-à-dire le groupe de pays connu sous le nom de SACU, comprenant l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Enfin, un accord avec le Liban sera signé à la fin du mois de juin, lors de la réunion ministérielle annuelle de l'AELE, qui se tiendra en Suisse, à Montreux très exactement.

Les négociations avec l'Afrique du Sud et ses partenaires de l'Union douanière de l'Afrique australe ont débuté en mai 2003. Jusqu'à présent, trois tours de négociations se sont déroulés, et un prochain tour est prévu pour cet automne. Des négociations substantielles ont jusqu'à maintenant eu lieu dans les domaines du commerce des marchandises et des services. Les deux parties ont convenu de traiter dans une deuxième phase des sujets additionnels, à savoir la propriété intellectuelle, les investissements, la concurrence et les marchés publics.

En fonction des tours de négociations encore nécessaires, la date de la signature de l'accord reste ouverte, quoique les deux parties partagent l'hypothèse que la signature de l'accord devrait intervenir dans le courant de l'année 2005, c'est-à-dire l'année prochaine. Suivant la logique de tout accord préférentiel, les deux parties poursuivent l'objectif d'aboutir à des engagements supplémentaires par rapport aux standards minimaux multilatéraux de l'OMC, en principe dans les domaines qui seront couverts par l'accord de libre-échange.

Vu le degré différent de développement entre les pays de l'AELE et les pays de l'Union douanière de l'Afrique australe,

AB 2004 N 1023 / BO 2004 N 1023

les pays de l'AELE sont prêts à considérer une approche asymétrique aux niveaux des engagements et des concessions. Cela fut déjà le cas pour plusieurs accords conclus par le passé par l'AELE avec des partenaires d'un degré de développement moins élevé.

Gysin Remo (S, BS): Das Parlament wird bei Freihandelsabkommen regelmässig vor ein Fait accompli gestellt. Bis zur Unterzeichnung erfahren wir zufällig etwas, über Umwege oder über eine Pressemeldung. Wie und wann sehen Sie eine Konsultation des Parlamentes in Zukunft vor, sodass wir hier unsere verfassungsmässige Verpflichtung der Mitgestaltung dieser Freihandelsabkommen auch wahrnehmen können?

Deiss Joseph, Bundespräsident: Ich kann mit dieser Darstellung nicht einverstanden sein, denn gerade im Bereich der Efta gibt es ja eine parlamentarische Gruppe "Efta". Diese wird regelmässig informiert und nimmt sogar an den Versammlungen der Efta teil. Im laufenden Monat, nächste Woche, wird in Montreux die Jahresversammlung stattfinden. Die parlamentarische Gruppe ist an diesen Gesprächen auch beteiligt.

Leider ist es auch schon vorgekommen – ich habe das letzten Dezember erlebt –, dass keines der Mitglieder der parlamentarischen Gruppe "Efta" anwesend war. Ich gebe zu: Es war während der Wintersession letzten





AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2004 • Zehnte Sitzung • 14.06.04 • 14h30 • 04.5150
Conseil national • Session d'été 2004 • Dixième séance • 14.06.04 • 14h30 • 04.5150



Jahres.

Wir sind bereit zu informieren, und auch in der APK informieren wir regelmässig über diese Verhandlungen. Ich habe mehrmals über die Verhandlungen mit Libanon, mit Tunesien und mit Kanada informiert. Das ist in den Protokollen auch nachzulesen.

